

## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT ?

Rendez vous sur notre site Internet



"A l'instar des capitaines de vaisseaux d'antan, ceux-ci ont compris que pour emmener leur navire vers de lointains horizons, il est indispensable d'avoir un équipage en bonne santé et que ce dernier soit motivé à la fois par la destination mais aussi par la place qu'on lui reconnaît dans l'aventure et les fruits qu'il en tirera."

*Charlotte Lecocq, Rapport santé, sécurité, QVT dans la FP : un devoir, une urgence, une chance*

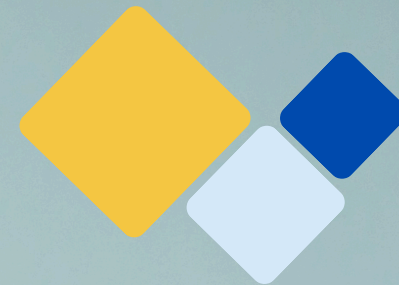
**SECRÉTARIAT DES ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS**



[securite@cdg51.fr](mailto:securite@cdg51.fr)  
03.26.69.99.15

# PRÉVENIR LES RPS, FAVORISER LA QVCT NOS ACCOMPAGNEMENTS

À DESTINATION DES AGENTS  
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES





## LES RPS QU'EST CE QUE C'EST ?

### > 6 familles de facteurs RPS sont définies :

- L'intensité et le temps de travail
- Les exigences émotionnelles
- Le manque d'autonomie
- Les rapports sociaux dégradés
- Les conflits de valeurs
- L'insécurité de la situation de travail

Ces facteurs peuvent exister dans toutes les organisations, mais lorsqu'ils sont trop nombreux et s'inscrivent dans la durée, ils peuvent avoir des impacts sur la santé des agents.

## LA QVCT QU'EST CE QUE C'EST ?

### > La QVCT est une notion plus vaste qui s'organise autour de 10 grands thèmes :

- Accompagnement des métiers et des trajectoires professionnelles
- Développement des pratiques managériales
- Conduite des changements et transformations organisationnelles
- Évaluation et régulation de la charge de travail
- Promotion de l'égalité professionnelle
- Prévention de l'usure professionnelle et maintien durable dans l'emploi
- Animation de la prévention des risques professionnels et psychosociaux
- Soutien au dialogue social et à la réflexion sur le contenu du travail
- Conception et aménagement des espaces de travail
- Déploiement du télétravail, de la digitalisation et des transformations numériques

## QUAND EST-IL EST PERTINENT DE METTRE EN ŒUVRE CES DÉMARCHES ?



L'évaluation des Risques psychosociaux est une **obligation annuelle** dans le cadre de la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

Au-delà des obligations réglementaires, cette démarche de prévention vise à **préserver la santé des agents, améliorer le fonctionnement des organisations et garantir la qualité du service public.**

Elle s'inscrit dans un **processus de changement, d'amélioration continue et de réorganisation**, sans pour autant répondre aux situations d'urgence liées à des contextes psychosociaux dégradés.

## COMMENT ÇA SE PASSE ?



Cette démarche se veut **sur mesure et adaptée aux besoins ainsi qu'à l'environnement** propre à chaque collectivité.

Elle repose sur un repérage à la fois quantitatif et qualitatif, mené au moyen de questionnaires et d'entretiens auprès des agents.

À l'issue de cette phase d'analyse, l'intervention de prévention des Risques PsychoSociaux (RPS) et de promotion de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) permet de produire un rapport assorti de préconisations concrètes et ciblées, formalisées sous la forme d'un plan d'actions.